

Nos ancêtres n'étant qu'une poignée quand eut lieu, lors de la cession, la suprême et dernière sélection, n'avaient pas besoin de drapeau. Leur descendance étant devenue un peuple, une nation, veut s'en donner un. C'est incontestablement le désir du peuple puisqu'il s'est formé des comités à cet effet, spontanément et simultanément, à Québec, à Montréal et au Manitoba et que tout le monde paraît en faveur du projet.

Prendrons-nous le drapeau de la France ? Evidemment non, car nous ne sommes pas ici des Français exilés soupirant après la patrie absente, mais un peuple fort, vivant heureux dans sa propre patrie, jouissant, sous le drapeau anglais, d'une entière liberté et accomplissant, en se développant, la mission que la Providence lui a confiée sur ce continent. Parce que nous sommes originaires de la France ce n'est pas une raison pour adopter son drapeau. Les Américains ont-ils conservé celui de l'Angleterre ? les Boers, celui de la Hollande ? les Australiens, les Néo-Zélandais, les habitants du Cap le drapeau anglais ? Non.

D'ailleurs, il y a des raisons politiques pour que nous ne choisissons pas, pour notre drapeau national, celui d'une nation étrangère. J'avoue franchement que l'Angleterre s'est montrée bien tolérante, pour ne pas dire magnanime, en nous permettant l'usage constant que nous avons fait, depuis cinquante ans, du drapeau français. Cet usage a dû créer, dans l'esprit de nos concitoyens anglais, la fausse et funeste impression que nous étions des Français et non des Canadiens. Qui nous dira tout le tort que cela nous a causé auprès des Anglais du Canada ? N'est-il pas temps que nous fassions cesser toute équivoque à ce sujet ?

Notre drapeau doit symboliser tout ce que nous sommes et proclamer notre origine, notre nationalité, notre religion. Et si l'une de ces trois choses devait être omise, (il n'y a aucune raison qu'il en soit ainsi), que ce soit plutôt notre origine. Nos ancêtres l'avaient compris de cette façon puisqu'ils avaient pris pour devise : " Religion et Patrie ", c'est-à-dire la patrie canadienne.

Les comités de Québec, de Montréal et de Manitoba ont choisi le drapeau suivant : " Champ d'azur et croix blanche " rappelant l'ancienne France.

" Fleurs de lys du drapeau de Carillon " et " feuilles d'érable " symbolisant notre nationalité et rappelant son plus glorieux fait d'armes.

" Emblème du Sacré-Cœur ", symbole par excellence de l'amour du Christ pour les hommes.

Le Sacré-Cœur se trouve là pour montrer que nous ne rougissons pas du Christ, afin qu'il ne rougisse pas de nous ; pour rappeler que la dévotion au Sacré-Cœur est nationale, ayant pris naissance ici avant de naître en France : parce que Jésus-Christ en demandant au chef de la nation française, par Marguerite Marie, de mettre cet emblème sur son étendard, s'est adressé à nous, aussi bien qu'à la France, puisque le Canada était alors possession française ; enfin dans l'espérance qu'en agissant ainsi notre pays sera préservé des affreux malheurs qui affligent la France depuis plus d'un siècle.

Oh ! je comprends les sentiments de ceux qui redoutent que ce symbole ne soit profané. Sans aucun doute il y aura des profanations, — quelle est la chose sainte qui en est exempte, — mais je suis rassuré par la pensée que Jésus-Christ savait, quand il a demandé que le Sacré-Cœur fût placé partout, que ce dernier serait profané ; de même qu'il n'ignorait pas, quand il l'a institué, que son Saint-Sacrement serait exposé à toutes les profanations. Une autre pensée me rassure et me console c'est que, pour